

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2010**

**Délibération**  
**n° 2010.12.140.B**

**Travaux à bons de  
commande -  
Bâtiments - Voirie et  
réseaux divers - 3 lots  
: avenant n°1 au lot 2**

**LE QUINZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **9 décembre 2010**

**Secrétaire de séance** : Didier LOUIS

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Fabienne GODICHAUD, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND

ENVIRONNEMENT / CONSTRUCTION ET PATRIMOINE - MARCHÉS	Rapporteur : <b>Monsieur DOLIMONT</b>
---	---------------------------------------

<b>TRAVAUX A BONS DE COMMANDE - BATIMENTS - VOIRIE ET RESEAUX DIVERS - 3 LOTS : AVENANT N°1 AU LOT 2</b>
--

Par délibération n° 33 B du 3 juillet 2008, le bureau communautaire a approuvé le lancement d'un marché de travaux à bons de commande bâtiments – voirie et réseaux divers.

Puis par délibération n°54 B du 16 septembre 2008, un lot n°3 « aménagement extérieurs – clôtures » a été ajouté.

La commission d'appel d'offres du 5 février 2009 a attribué :

- le lot n° 2 « VRD » à l'entreprise SCOTPA – Zone d'emploi Les Savis – BP 554 – 16160 GOND PONTOUVRE.

Il convient de passer un avenant n°1 pour la raison suivante :

Lors de la rédaction du marché une erreur matérielle a été faite sur la 1<sup>ère</sup> page de l'acte d'engagement : le mois Mo est **janvier 2009** (date limite de remise des offres et date de signature de l'acte d'engagement par le titulaire) et non janvier 2008.

Vu l'avis favorable de la commission environnement du 19 novembre 2010,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'avenant n°1 au marché de travaux à bons de commande – bâtiments - voirie et réseaux divers : lot n°2 « VRD » passé avec la société SCOTPA – Gond-Pontouvre ayant pour objet de modifier le mois MO (janvier 2009).

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ledit avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</b>	<b>Affiché le :</b>
<b>22 décembre 2010</b>	<b>22 décembre 2010</b>